



# Demande d'adhésion

Je soussigné(e) :  Madame  Monsieur

Nom :	Prénom :
-------	----------

Rue et numéro :	Code Postal :	Localité :
-----------------	---------------	------------

Matricule nationale :
-----------------------

Administration/Service :	Carrière :
--------------------------	------------

Numéro de téléphone professionnel :	Numéro de téléphone privé :
-------------------------------------	-----------------------------

Adresse email professionnelle :	Adresse email privée :
---------------------------------	------------------------

Fonctionnaire  Employé(e)  Salarié(e)

demande par la présente mon affiliation à l'Association des Agents Techniques de l'Etat (AAT).

Je suis déjà affilié(e) à la CGFP à titre individuel(le):  non  oui  si oui

Numéro CGFP :
---------------

la modification sera faite par les soins de l'AAT

J'autorise la AAT à prélever, jusqu'à révocation de ma part, la cotisation annuelle auprès de l'établissement bancaire :

Compte courant IBAN : L U _____	Code BIC / SWIFT : _____ L U L L
------------------------------------	-------------------------------------

La cotisation annuelle du membre en service actif s'élève à 80 €, dont part AAT 25 €, part APFP 5€ et part CGFP 50€. La cotisation annuelle du membre en retraite s'élève à 50€.

L'adhésion à l'AAT vaut affiliation automatique à l'Association professionnelle de la fonction Publique (APFP) et à la Confédération générale de la fonction publique (CGFP) et donne droit à leurs services. Le soussigné se déclare d'accord, que les données personnelles fournies de sa part sont enregistrées dans la banque de données de l'AAT, de l'APFP et de la CGFP en conformité avec les lois et réglementations applicables régissant la protection des données à caractère personnel (depuis le 25 mai 2018, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données).

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

La demande d'adhésion peut être envoyée par courrier ou par mail à une des adresses marquées ci-dessous. Elle peut également être remis à un membre du Bureau exécutif de l'AAT.